

Décision

Générale

colonial

Décision n° 916 Milice ET MILITAIRES HORS CADRES,

n° 916

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 août 1949

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1949

Date du numéro

31 août 1949

TEXTE INTÉGRAL

Est licencié par mesure disciplinaire pour compter du 16 août 1949 : 1954, Ali Ismaïl, 2° classe, 3° compagnie de milice,